

## POLICE MUNICIPALE

OpérationTranquillité Vacances**Ville de Moissac-Bellevue**

La mise en œuvre de ce nouveau dispositif permet, sur simple déclaration écrite, de signaler votre absence au service de police. Dès lors, les patrouilles d'îlotage quotidiennes assureront une surveillance attentive de votre habitation. Parallèlement, les policiers, s'ils devaient constater un cambriolage, une intrusion ou divers incidents, prendront contact sans délais auprès de la personne que vous aurez préalablement désignée pour la mise en sûreté de votre domicile (changement de portes, de serrures, etc.).

Cette mission est entièrement gratuite et s'inscrit dans notre volonté de vous apporter un service de police de proximité à la hauteur de vos attentes.

Dans le but de pouvoir donner satisfaction au plus grand nombre de nos administrés, la surveillance spécifique des résidences principales est assurée à 4 semaines par famille et par an.

<b>NOM / Prénom</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>N° de Téléphone</b>	
<b>Demande de surveillance de notre</b>	<input type="checkbox"/> Pavillon <input type="checkbox"/> Appartement
<b>Lieu de vacances</b>	
<b>Période d'absence</b>	...../...../..... au ...../...../.....
<b>Personne à contacter en cas d'urgence</b>	NOM / Prénom :  N° de téléphone :  Clef : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nb : en aucun cas les clefs ne pourront être déposées au poste de Police Municipale.

Je soussigné(e) ....., reconnais que la présente demande n'engage sous aucune manière, ni la responsabilité de la Ville ni celle de la Police Municipale en cas de cambriolage, d'intrusion et d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par le Police Municipale.

**Signature**